

**Zeitschrift:** Patrimoine fribourgeois = Freiburger Kulturgüter  
**Herausgeber:** Service des biens culturels du canton de Fribourg = Amt für Kulturgüter des Kantons Freiburg  
**Band:** - (2017)  
**Heft:** 22: L'église Saint-Jean à Fribourg = Die Johanniterkirche in Freiburg  
  
**Artikel:** Les évêques Jacques et Claude-Antoine Duding (1707-1745)  
**Autor:** Andrey, Ivan  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1035716>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 03.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



ARCHYVIVM EPIS

COPATVS LAVSAN

CLAVDIVS ANTONIVS  
DVDING



EP̄S LAVS

AB ANNO

J 7 1 7

J 7

IACOBVS  
DVDING



EP̄S LAVS

AB ANNO

J 7 0 7

2 4

NON DORMIT



QVI CVSTODIT

DIRIGIT



ET PROTEGIT



# LES ÉVÊQUES JACQUES ET CLAUDE-ANTOINE DUDING (1707-1745)

IVAN ANDREY

Membres d'un ordre religieux très international, Jacques et son neveu Claude-Antoine Duding comptent parmi les premiers évêques de Lausanne d'origine fribourgeoise. Si le premier, déjà très avancé en âge, fut un prélat accommodant, le second, nommé alors qu'il avait 35 ans, eut un règne long, troublé de multiples conflits. Souffrant de la pauvreté de la mense épiscopale, les Duding fixèrent leur résidence à la commanderie de Fribourg, où ils employèrent la petite église de Saint-Jean comme la cathédrale qui leur faisait défaut.

Entre l'Aar et l'Aubonne (d'est en ouest), du Jura au Léman (du nord au sud), le diocèse médiéval de Lausanne, comptant près de 300 paroisses, couvrait une bonne partie de la Suisse occidentale<sup>1</sup>. Chef spirituel, l'évêque était aussi un seigneur temporel, à la tête d'un petit État épiscopal, comprenant Lausanne et ses environs, Lavaux, le cours inférieur de la vallée de la Broye (jusqu'à Avenches) et quelques localités fribourgeoises (Bulle, Albeuve, La Roche et Riaz). Prince du Saint-Empire romain à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, il portait déjà depuis 1011 le titre de comte de Vaud, puis de Lausanne. Le chapitre cathédral, qui disposait de sa propre mense, avait le droit de présenter l'évêque au pape, avant que le duc de Savoie n'exerçât ce droit depuis le milieu du XV<sup>e</sup> siècle. La cathédrale de l'évêque était Notre-Dame de Lausanne, qui abritait une célèbre image de la Vierge, attirant de très nombreux pèlerins.

## Un évêché en ruines

En 1536, Berne (réformée depuis 1528), suivie de Fribourg (ayant confirmé sa fidélité à l'ancienne foi en 1524), envahit le Pays de Vaud, provoquant la fuite de l'évêque, la chute de son État épiscopal, la perte de sa cathédrale et la réduction de son diocèse, dont les deux tiers devinrent protes-

tants. Redimensionné, il comprit 95 paroisses : 83 en terres fribourgeoises, cinq à Soleure, trois dans les baillages communs vaudois, deux dans la principauté de Neuchâtel et deux en Franche-Comté. Présidé par le nonce apostolique, le synode de 1579 réorganisa l'Église fribourgeoise après le Concile de Trente, donnant au chapitre de Saint-Nicolas un rôle majeur, puisque, dans un premier temps, son prévôt occupa le plus souvent la charge de vicaire général, en l'absence presque permanente de l'évêque vivant en Savoie ou en Franche-Comté. République confessionnelle, Fribourg s'était appropriée une partie du temporel du chef du diocèse et tous ses droits de collature. Contrôlant ainsi la plupart des bénéfices, de même que les biens ecclésiastiques des communautés religieuses, dits de mainmorte (inaliénables), le Gouvernement ne souhaitait guère l'établissement du prélat en ses murs, comme le désirait le Saint-Siège. Mais une fois que l'évêque eut définitivement accepté son dépouillement, le Petit Conseil accorda en 1615 à M<sup>gr</sup> Jean de Watteville le droit de s'établir à Fribourg, où il se fit construire une demeure<sup>2</sup>. Berne fut agacée qu'un rejeton d'une branche, catholique et franc-comtoise, de l'une de ses meilleures familles, vint se proclamer sur les bords de la Sarine «évêque et comte de Lausanne»<sup>3</sup>. On lui répondit que ces titres lui avaient été conférés par Rome.

## Le choix surprenant de Clément XI

Après l'épiscopat tumultueux du Piémontais Jean-Baptiste de Strambino (1662-1684) et une longue vacance de quatre années, Pierre de Montenach fut le premier Fribourgeois à devenir évêque de Lausanne (1688-1707), le premier également à être en même temps prévôt de la collégiale Saint-Nicolas. Au point que le nouvel évêque, afin de renforcer la position toujours précaire du chef

Fig. 82 Armoire des archives de l'Évêché de Lausanne (d'une paire), 1663, repeinte en 1724, aux armes de M<sup>gr</sup> Jacques Duding et de M<sup>gr</sup> Claude-Antoine Duding, noyer, épicéa et chêne, peints et dorés, ferrures d'origine, 133 x 93 x 29 cm (Évêché de Lausanne, Genève et Fribourg). – D'une extrême rareté typologique, cette armoire et son pendant sont les seuls meubles qui nous soient parvenus de l'ancienne résidence épiscopale et de l'ancienne commanderie de Saint-Jean (Planche-Supérieure 1 et 3).

1 Justin FAVROD, *Histoire politique du royaume burgonde (443-534)*, Lausanne 1997, 111-117; Jean-Daniel MOREROD, *Genèse d'une principauté épiscopale. La politique des évêques de Lausanne (IX<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle)*, Lausanne 2000, 9-43, 81-85, 495-509; Catherine SANTSCHELI, *Les évêques de Lausanne et leurs historiens des origines au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Lausanne 1975, 2-34, 155-158, 204-219, 305-315; Urban FINK, *Die Luzerner Nunziatur (1586-1873)*, Luzern/Stuttgart 1997, 232-233, 257-258; HS 1/4.

2 Actuellement, rue de Morat 26.

3 SCHMITT/GREMAUD 1859, 425.





Fig. 83 Portrait posthume de M<sup>r</sup> Jacques Duding (1643-1716), évêque de Lausanne, vers 1720, huile sur toile, cadre 89,5 x 74,5 cm; restauré par Olivier Guyot en 2016 (Paroisse Saint-Michel Archange de Riaz). – Jacques Duding porte la mozette violette concédée en 1704 aux chapelains conventuels de l'Ordre de Saint-Jean par le pape Clément XI, à la demande du Grand Maître Ramon Perellos y Roccaful. Ce portrait a dû être remis par Claude-Antoine Duding, comme modèle, au sculpteur qui a taillé le monument funéraire de son oncle.

du diocèse, proposa aux chanoines en 1699 d'obtenir de Rome l'érection de son église en cathédrale et celle du collège en chapitre épiscopal. Le doyen Antoine d'Alt fut envoyé à Rome pour négocier ce projet, qui ne fut pas agréé et que le Gouvernement n'approuva pas<sup>4</sup>.

Au printemps 1707, considérant son grand âge et ses infirmités, M<sup>r</sup> de Montenach demanda au pape de lui donner un coadjuteur, avec droit de succession, en la personne de son cousin Nicolas de Montenach<sup>5</sup>, père cordelier, ancien gardien du couvent de Fribourg et provincial depuis 1705<sup>6</sup>. Ses frères, tous conseillers, s'en portaient garants, dont Claude-Joseph, qui avait été régisseur de la commanderie pour le compte de Jean Duding à la fin des années 1680 et au début des années 1690. Rappelons que ces Montenach et les Duding de Plaisance étaient apparentés de par leurs mères nées Gobet<sup>7</sup>. Cependant, l'évêque mourut le 6 juillet, et son «coadjuteur», dont on ne parla plus, décéda le 12 septembre. Voulant éviter toute mauvaise surprise, le Gouvernement de Fribourg écrivit au pape Clément XI dès le 12 juillet pour lui annoncer le décès de l'évêque et surtout afin de lui demander de nommer un successeur fribourgeois<sup>8</sup>.



Fig. 84 Monument funéraire de M<sup>r</sup> Jacques Duding (1643-1716), évêque de Lausanne, aux armes de M<sup>r</sup> Claude-Antoine Duding (1681-1745), commanditaire, 1721, marbre noir, calcaire gris, 215 x 137 cm. – Plus important monument réalisé pour un évêque de Lausanne en terres fribourgeoises, ce mémorial s'inspire modestement des édicules funéraires du XVII<sup>e</sup> siècle, consacrés aux Grands Maîtres de l'Ordre de Malte, en l'église Saint-Jean de La Valette.

Pour sa part, le duc de Savoie, Victor-Amédée II, tenta d'exercer son droit de présentation, en faveur d'Antoine d'Alt, que le nonce avait nommé administrateur apostolique du diocèse pour la durée de la vacance. Le choix savoyard devait plaire à Fribourg, où les d'Alt étaient influents. Le frère d'Antoine, le trésorier Jean-Jacques-Joseph, était baron d'Empire et jouissait de l'appui de la cour de Vienne. Alors que la Guerre de Succession d'Espagne tournait à l'avantage de l'Autriche, qui occupait une partie des États pontificaux<sup>9</sup>, le pape

4 Louis WAEBER, Les diverses tentatives d'ériger en cathédrale la collégiale de Saint-Nicolas, in: La Semaine catholique 1924, 791-793.

5 AEF, G.S. 1717.

6 HS V/1, 83, 176, 277.

7 Cf. p. 35.

8 AEF, G.S. 656.



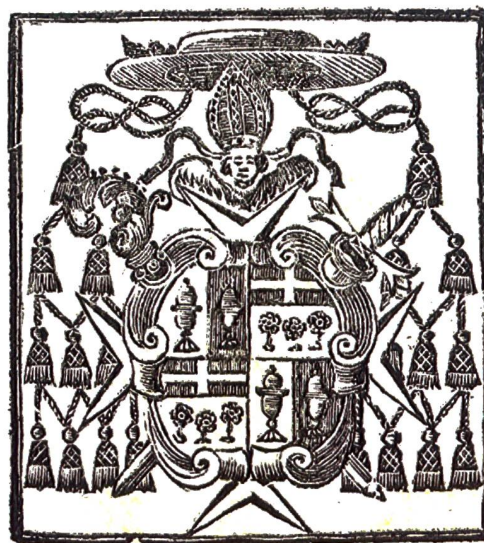
aux abois s'empessa de choisir une personnalité neutre, qui n'était soutenue par aucune puissance et sur lequel il avait reçu de bons renseignements : le chapelain Jacques Duding, homme d'expérience, d'origine fribourgeoise, possédant trois commanderies de l'Ordre de Malte et quelques pensions, « ce qui lui permettra de supporter la dignité épiscopale, car les revenus de l'évêché sont bien maigres »<sup>10</sup>. Par ailleurs, Clément XI, dont la famille était d'origine albanaise et qui s'engagea fermement dans la lutte contre les Turcs, était favorable à l'Ordre de Saint-Jean, auquel il accorda indulgences et privilèges<sup>11</sup>. Le nouvel évêque fut donc nommé le 1<sup>er</sup> août 1707 déjà<sup>12</sup>, et curieusement il attendit plus d'une année avant de rejoindre son diocèse, qui continua d'être administré par Antoine d'Alt. Ayant tout de même envoyé une lettre pastorale de Malte le 8 mai 1708<sup>13</sup>, Jacques Duding se mit enfin en route, fut sacré à Vienne (F) le 4 novembre, s'arrêta à Lyon le 8 pour faire quelques emplettes (notamment des « souliers pontificaux »)<sup>14</sup>, puis à Genève le 20<sup>15</sup>, d'où il écrivit à l'abbé d'Hauterive Clément Morat<sup>16</sup>, pour lui demander l'hospitalité, dans l'attente de son entrée solennelle à Fribourg le 25<sup>17</sup>. Le 7 mars 1709, le Grand Conseil décida de lui offrir un cadeau de bienvenue de 200 doublons, équivalant à 920 écus bons. Cette somme respectable lui fut remise par le trésorier d'Alt, frère d'Antoine qui était devenu prévôt de la collégiale le 30 août 1707 et que M<sup>re</sup> Duding nomma vicaire général. On ne peut affirmer que tous ces faits soient liés, mais on doit bien admettre que sous son règne assez bref il n'y eut pas de conflit majeur entre l'évêque vieillissant, le Chapitre et le Gouvernement.

## L'évêque et l'architecte

Le 30 août 1709, M<sup>re</sup> Jacques Duding commença la première visite pastorale de son diocèse à Soleure<sup>18</sup>. Elle dura jusqu'en 1712 et fut en partie effectuée par son vicaire général. Une seconde visite débuta en juin 1716, mais elle fut interrompue par la mort de l'évêque en novembre. Les récents généraux et particuliers montrent que Jacques Duding continua de faire appliquer avec diligence les décrets du Concile de Trente, insistant particulièrement sur l'étude du plain-chant et l'interdiction des chants en langue vulgaire. Quand Jacques Duding fut nommé évêque, un séminaire existait déjà, au château de Surpierre ! Mais cette institution, inaugurée en 1691, n'était

pas fondée solidement et elle dut fermer ses portes en 1709 déjà<sup>19</sup>. M<sup>re</sup> Duding procéda néanmoins à quelques ordinations, à l'église Saint-Jean, dans son oratoire domestique (celui de la commanderie sans doute), aux Ursulines ou à la chapelle Saint-Ignace du collège Saint-Michel. Parmi les rares édifices et autels qui eurent ce privilège durant son épiscopat, M<sup>re</sup> Duding consacra deux chapelles « patriciennes », construites par l'architecte André-Joseph Rossier : celle du manoir de Delley le 23 août 1711<sup>20</sup> et celle du manoir de Chenaleyres le 18 octobre 1716<sup>21</sup>. Cette dernière le fut quelque temps après la mort de Rossier, son fondateur, et peu avant celle de l'évêque. Sans postérité, affligé de la faible qualité du clergé et consterné par l'illettrisme religieux de la plupart des fidèles, Rossier avait réservé en 1710 les deux tiers de sa fortune à une fondation en faveur de la formation des futurs prêtres, qui pouvait déboucher sur la création d'un séminaire. Il confiait à l'évêque, en qui il avait bien sûr pleine confiance, la gestion de ce fonds, qui, précisa-t-il tout de même, ne saurait en aucun cas servir à la « Mense épiscopale, sous prétexte de la pauvreté de l'Evêché »<sup>22</sup>. Il n'empêche que l'architecte et l'évêque devaient entretenir des liens étroits, le prélat sachant que le geste du conseiller<sup>23</sup> était une première pierre dans l'édification d'un véritable séminaire.

Fig. 85 Vignette aux armes de M<sup>re</sup> Claude-Antoine-Duding, 1745, gravure sur cuivre, 7,5 x 6,7 cm (BCUF, Grem. Broch. 148/7). – Figurant sur la page de titre de l'oraison funèbre de Claude-Antoine Duding, cette vignette a été imprimée sur diverses brochures dès les années 1720. Les armes sont quasiment identiques à celles du monument funéraire.



9 Dizionario biografico degli Italiani 26, 307 (s.v. Clemente XI, papa).

10 AEF, G.S. 1717.

11 Joseph MIZZI (ed.), Catalogue of the Records of the Order of St. John of Jerusalem in the Royal Malta Library XIII (Chiesa), Malta 1967, 17, 23, 53.

12 Bref du pape Clément XI, daté du 6.08.1707, annonçant la nomination au Gouvernement (AEF, G.S. 657).

13 BOSSON 2009, 234, n° 348.

14 AP St-Jean, Emballage des hardes de Monseig. de Lausanne fait à Lion le 8<sup>e</sup> 9bre 1708.

15 Il y commanda peut-être un sceau-matrice. Les graveurs genevois Jean Patry et Jean Dassier étaient sur le point de travailler pour la Monnaie de Fribourg (Roland RUFFIEUX, Nicolas MORARD, Erich B. CAHN, Charles VILLARD, Monnaies de Fribourg. Freiburger Münzen, Fribourg 1969, 200-202).

16 AEvF, Évêques de Lausanne 1440-1745, M<sup>re</sup> Jacques Duding.

17 AEF, RI 23b, 535.

18 HOLDER 1903, 489-494.

19 Jean BEAUD, Un séminaire diocésain à Surpierre (canton de Fribourg) d'après des documents inédits, in : RHES 3 (1909), 30-44, 123-130; Henri MARMIER, Les séminaires de Fribourg, Fribourg 1939, 8-9.

20 BCUF, LD 71, B 326; AEvF, Ms 19.1, 54.

21 Ibid., 56; Anne de STEIGER, La chapelle de Chenaleyres, Autafond 2016, 14-16.

22 Testament et règlement de la succession de Mr. le secret A.-J. Rossier de Fribourg, Fribourg 1842, 23 (testament et règlements datés du 10.09.1710).

23 Membre du Conseil des Soixante et du Conseil secret.



## Une bataille meurtrière

L'événement le plus délicat du règne de M<sup>fr</sup> Duding fut à coup sûr la deuxième guerre de Villmergen, qui s'acheva par le carnage du 25 juillet 1712<sup>24</sup>. Opposant les cantons protestants de Berne et de Zurich aux cantons catholiques de Lucerne et de la Suisse centrale, elle vit plusieurs États du Corps Helvétique rester neutres et tenter de contribuer à un accord. Mais la quatrième paix nationale d'Aarau du 11 août 1712 donna la primauté aux protestants vainqueurs. Si Fribourg et Soleure ne s'engagèrent pas aux côtés des catholiques, c'est d'abord par crainte de la puissance de Berne, qui alignait une armée nombreuse, équipée de façon moderne et bien entraînée. Avec ses 3000 morts et ses 2000 blessés, pour la plupart catholiques, ce fut la plus meurtrière des batailles de l'ancienne Confédération. Le pape Clément XI et le nonce Giacomo Caraccioli s'engagèrent de façon exagérée et presque fanatique dans cette guerre de religion. Pour eux, il en allait de la survie du catholicisme en Suisse. À coup de brefs, de lettres et d'indulgences, ils motivèrent les belligérants catholiques et reprochèrent aux neutres de ne pas se joindre au conflit<sup>25</sup>. Le pape écrivit à M<sup>fr</sup> Jacques Duding pour lui demander de rallier la cause<sup>26</sup>, mettant celui-ci dans une situation difficile. Avant le début des hostilités, l'évêque aurait entrepris plusieurs démarches auprès d'ambassadeurs étrangers qu'il connaissait, afin d'éviter la confrontation<sup>27</sup>. Avec l'appui

Fig. 86 Empreinte de l'un des sceaux de M<sup>fr</sup> Jacques Duding, 23.03.1710, Ø 46 mm; écartelé aux 1 et 4 Evêché de Lausanne, aux 2 et 3 Duding, le tout abaissé sous le chef de l'Ordre de Saint-Jean (BCUF, LD 71, A-657). – Sceau apposé au bas d'une lettre par laquelle M<sup>fr</sup> Duding invite le curé de Saint-Aubin à bénir la 1<sup>re</sup> pierre de la chapelle du château de Delley.



de son neveu, il remit à l'ordre certains religieux qui poussaient le peuple à la guerre<sup>28</sup>. Soutenu par le Conseil, il encouragea ses fidèles à prier pour la paix<sup>29</sup>. Ainsi, il adopta entièrement la position du Gouvernement, désobéissant du même coup au Souverain pontife.

Malgré la signature des traités d'Utrecht (1713) et de Rastatt (6 mars 1714), mettant un terme à la Guerre de Succession d'Espagne, un congrès supplémentaire fut convoqué entre le 5 juin et le 7 septembre 1714 à Baden, où la paix fut conclue entre Louis XIV et l'empereur Charles VI<sup>30</sup>. Pas moins de soixante délégations se réunirent, dont celle de l'Ordre de Malte, plus précisément celle du Grand Prieur d'Allemagne<sup>31</sup>. Dominé par les deux grandes puissances catholiques – le roi de France et l'empereur –, le congrès se préoccupa tout de même du sort de la Confédération, déchirée deux ans plus tôt par la guerre de Villmergen. Des délégués des neutres et des belligérants étaient présents. L'évêque de Lausanne, Jacques Duding, avait envoyé son neveu Claude-Antoine<sup>32</sup>, qui était alors commandeur de Fribourg. Nous verrons plus bas quelles démarches il entreprit.

## L'Évêché de Lausanne à Soleure ?

Cette année 1714 fut riche en projets et contre-projets, qui tous, d'une manière ou d'une autre, rendirent la position de M<sup>fr</sup> Duding assez inconfortable. Le 12 avril, le Gouvernement de Fribourg,

Fig. 87 Armoiries de M<sup>fr</sup> Jacques Duding, détail du portrait posthume de l'évêque de Lausanne, vers 1720. – Normalement de couleur verte, le chapeau ecclésiastique réservé aux évêques est accompagné de douze houppes, comme sur le sceau, et non pas de vingt, comme sur ce portrait sans doute commandé par Claude-Antoine Duding.



24 Anne-Marie DUBLER, Der Zweite Villmergerkrieg von 1712. Ein Krieg unter Eidgenossen auf Freiamter Boden, in: Unsere Heimat 79 (2012), 7-101; Josef KUNZ, Die alte Eidgenossenschaft in der Zerreißprobe. Der Zweite Villmergerkrieg vor 300 Jahren, in: Ibid., 133-155.

25 AEF, MC 263, 474; AEF, G.S. 781; AEvF, Carton III 6, Vatican 1572-1825; BOSSON 2009, 239-240, n° 358.

26 AEvF, Carton III 6, Vatican 1572-1825, lettre du 9.07.1712, bref du 23.07.1712.

27 MEYER 1850, 58.

28 AEF, G.S. 1764 (lettre du 22.10.1727).

29 AEF, MC 263, 281, 326, 331, 382, 419 (entre le 18.04. et le 4.07.1712).

30 Rolf STÜCHELI, Der Friede von Baden (Schweiz) 1714. Ein europäischer Diplomatenskongress und Friedensschluss des «Ancien Régime», Freiburg 1997.

31 Ibid., 45-46.

32 Ibid., 190-193.

33 WAEBER (cf. n. 4), 804-806.

34 Louis WAEBER, Un projet de la France de transférer à Soleure le siège épiscopal de Lausanne, in: RHES 23 (1929), 57.

35 Ibid., 50-64, 211-220, 284-296.

36 Le 16 est gravé sur le monument funéraire, alors que le registre des décès indique le 20 (AP St-Jean, Décès 1699-1755, n° 263 / AEF, Microfilm 9342); rédacteur de l'épithaphe, Claude-Antoine Duding nota pourtant cette date-ci dans un imprimé plus tardif (DUDING 1734, 9).

37 L'épithaphe et une notice biographique rédigée au XVIII<sup>e</sup> siècle (AEvF, Ms 18.5, 195) le font mourir à l'âge de 75 ans, mais il décéda en réalité à 73 ans, puisqu'il fut baptisé le 23 août 1643 (AP Riaz, Baptêmes 1613-1691 / AEF, Microfilm 7807).

38 «Sepultus est in Choro Ecclesiae Parochialis St Joanni Baptistae in uno novo Sepulchro ex parte Evangelij» (AP St-Jean, Décès 1699-1755, n° 263 / AEF, Microfilm 9342).

39 FRANCK 1717.

40 BRODARD / CHRISTEN / GAILLARD 2013, 204-205, 238-239, fr-57; CESA 2014, 85, fig. 115.



apparemment encouragé par la nonciature, envisagea d'ériger Saint-Nicolas en cathédrale et de nommer lui-même l'évêque de Lausanne. En retrouvant plus ou moins la situation qui prévalait sous M<sup>br</sup> de Montenach, on éviterait toute difficulté entre l'Évêché et le chapitre, qui deviendrait épiscopal et ne serait plus dirigé par un prévôt. Une commission devait examiner le projet, qui serait soumis à l'évêque et au chapitre. Mais très vite, il n'en fut plus question<sup>33</sup>.

Imprudemment toutefois, le trésorier François-Nicolas Fégely exposa l'intention du Gouvernement à l'ambassadeur de France à Soleure, le comte Du Luc, ajoutant même que le prévôt Antoine d'Alt «s'assureroit par là la dignité d'Evesque après la mort du présent»<sup>34</sup>. Aussitôt, l'ambassadeur conçut un autre projet. Afin d'éviter (en particulier) la promotion d'Antoine d'Alt, ennemi de la France, il pensa qu'il serait préférable de transférer le siège de l'Évêché de Lausanne à Soleure, d'ériger la collégiale Saint-Ours en cathédrale et le collège de chanoines, bien mieux doté et beaucoup mieux formé que celui de Fribourg, en chapitre épiscopal. L'État de Soleure présenterait au roi de France trois candidats, issus du chapitre, et Sa Majesté, qui enrichirait la mense épiscopale d'une abbaye, choisirait le nouvel évêque. Le pape Clément XI, qui tenait à conserver le droit de nomination à l'Évêché de Lausanne (le seul dont il disposât sur territoire suisse), fut évidemment défavorable à ce plan. M<sup>br</sup> Duding, qui semble en avoir été informé, et qui, dans cette éventualité, aurait dû se déplacer dans la ville des Ambassadeurs, ne pouvait pas non plus l'agréer, de toute évidence<sup>35</sup>.

Le 16 ou le 20 novembre 1716<sup>36</sup>, M<sup>br</sup> Jacques Duding décéda à l'âge de 73 ans<sup>37</sup>. En présence de tout le clergé et du Conseil, rassemblés en l'église Saint-Jean, il fut enseveli dans un tombeau neuf, creusé dans le chœur, côté Évangile<sup>38</sup>. Ses funérailles officielles furent célébrées en grande pompe à Saint-Nicolas le 2 décembre suivant. Le père jésuite Anton Franck, prédicateur attiré de la collégiale, prononça l'oraison funèbre, qui fut publiée durant l'été 1717<sup>39</sup>.

## L'épée temporelle

Le monument funéraire de M<sup>br</sup> Jacques Duding<sup>40</sup> (fig. 84) ne fut érigé qu'en 1721, côté sud du chœur, alors que son caveau se trouvait côté nord. La présence du monument d'Englisberg à cet endroit justifia que le nouveau fût installé de l'autre côté.



Commandé par son neveu et successeur Claude-Antoine, il est le plus important qu'un évêque de Lausanne se soit vu consacrer sur sol fribourgeois. Ce caractère exceptionnel est dû à la volonté du commanditaire, qui, en dressant un mémorial à la gloire de son oncle, exprimait en fait le statut et le rôle que le chef du diocèse, selon lui, devait tenir à Fribourg et dans l'ensemble de sa juridiction. Comme nous l'avons dit, cette rarissime effigie sculptée d'époque baroque fait face au seul monument Renaissance de ce type, conservé dans le canton de Fribourg<sup>41</sup>. Si la figure de Pierre d'Englisberg est idéalisée, celle de Jacques Duding est réaliste. Il s'agit d'un portrait, qui fut certes «calibré» pour en imposer, par sa monumentalité. Même s'il modela une ébauche en argile, le sculpteur anonyme qui a taillé le buste en calcaire a très probablement copié un tableau représentant Jacques Duding de trois quarts, encadré d'un boudin peint en faux marbre (fig. 83), et qui a pour pendant un portrait de Claude-Antoine jeune<sup>42</sup>.

Fig. 88 Portrait de M<sup>br</sup> Claude-Antoine Duding (1681-1745), évêque de Lausanne, vers 1720, huile sur toile, 57 x 43 cm (coll. part.). – Vêtu comme son oncle de la mozette violette des chapelains conventuels de l'Ordre de Saint-Jean, M<sup>br</sup> Duding porte sa croix pectorale d'or, rehaussée d'une croix à huit points en émail blanc, de cinq grenats et de 33 diamants.

41 Cf. p. 41.

42 Tous deux appartiennent à la paroisse Saint-Michel Archange de Riaz. Des pendants analogues se trouvent au monastère de Montorge (STRUB, MAH FR III, 232, Portraits n° 2-3). À la demande du Saint-Siège, Claude-Antoine fut le père directeur des religieuses de 1718 à 1745.



Selon un processus analogue, le buste funéraire du Grand Maître Martin de Redin († 1660), à l'église conventuelle Saint-Jean de La Valette, a sans doute été réalisé d'après une peinture de Mattia Preti<sup>43</sup>. Bien que Jacques Duding ne soit pas représenté en militaire, mais en chapelain conventuel comme il se doit, son monument se réfère, avec la modestie de rigueur, à ceux des Grands Maîtres, construits entre le début et la fin du XVII<sup>e</sup> siècle: des édifices maniéristes ou baroques, avec buste, armoiries, trophées d'armes, épitaphe et parfois sarcophage, le tout en marbre et en bronze, plus ou moins polychrome<sup>44</sup>. Épuré, le monument de l'évêque Duding joue simplement du contraste qui existe entre le marbre noir du cadre et le calcaire gris des fonds.

Si la longue épitaphe n'a rien d'étonnant, les armes en revanche surprennent. Ce ne sont pas celles de Jacques, mais celles de Claude-Antoine Duding! Les armoiries du défunt, connues par son sceau de 1708-1709<sup>45</sup> (fig. 86), n'ont pas varié. Elles montrent toujours aux 1 et 4 Évêché de Lausanne, aux 2 et 3 Duding, le tout abaissé sous le chef de l'Ordre de Saint-Jean. Sur le sceau, et ses variantes, le chapeau ecclésiastique est accompagné d'un cordon à douze houppes, comme il convient à un évêque<sup>46</sup>. M<sup>re</sup> Pierre de Montenach s'étant permis d'y ajouter huit houppes<sup>47</sup>, Jacques Duding le fit aussi, exceptionnellement (?), sur un vitrail de 1710<sup>48</sup>, alors que Claude-Antoine le fit systématiquement pour lui-même et sur les portraits posthumes de son oncle (fig. 87). Les successeurs de Claude-Antoine maintinrent cette tradition.

De fait, les armes du monument de Jacques sont celles de Claude-Antoine: écartelé aux 1 et 4 Évêché de Lausanne, aux 2 et 3 Duding au chef de l'Ordre de Saint-Jean; timbré d'un chapeau ecclésiastique à cordons et vingt houppes, l'écu est posé sur la croix à huit pointes, la crosse épiscopale et l'épée temporelle en sautoir. L'ornement le plus inattendu est bien sûr l'épée. Jusqu'alors, aucun évêque de Lausanne n'avait intégrée à ses armes<sup>49</sup>. Claude-Antoine l'ajouta sur le monument de 1721, sur une vignette très semblable au motif héraldique de ce mémorial, connue par un imprimé de 1725<sup>50</sup> (fig. 85), sur l'un de ses sceaux, dont nous n'avons trouvé aucune empreinte<sup>51</sup>, et sur sa pierre tombale<sup>52</sup>. En insérant cette épée, Claude-Antoine souligne la qualité de seigneur temporel historiquement revendiquée par l'évêque: comte de Lausanne et prince du Saint-Empire. Même si ces titres n'avaient plus de validité («de facto»), ils conservaient toute leur valeur aux yeux du prélat («de jure»). Par ailleurs, l'épée représente la juri-

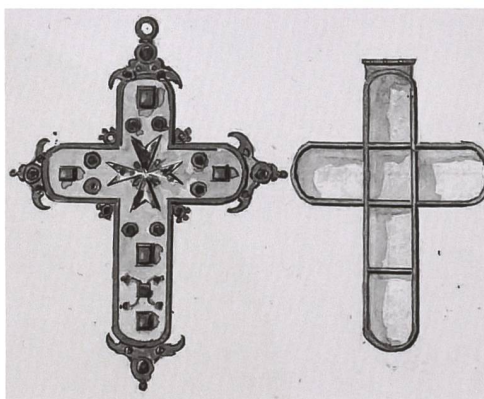


Fig. 89 Dessin de la croix pectorale de M<sup>re</sup> Claude-Antoine Duding, 1879, aquarelle (AEF). – Vendue semble-t-il à son frère Jean-Joseph par le nouveau commandeur Jacques Duding en 1745, au moment de la liquidation des effets de l'évêque endetté, cette croix a été donnée à l'église Saint-Jean en 1818 par Jacques-Jean-Baptiste-Publius Duding, fils de l'acquéreur. Expertisé en 1879, l'objet a malheureusement été bradé en 1887, sans que l'État ne daigne l'acheter.

diction que l'évêque devait exercer sur l'ensemble du clergé et des fidèles de son diocèse (même si certains se déclaraient exempts). La preuve que Claude-Antoine a bel et bien tenu à représenter ses propres armes sur le monument, et non pas celles du défunt, est qu'en 1724 il a fait peindre celles-ci (à côté des siennes) sur l'une des armoiries des archives du diocèse (fig. 82).

La succession de Jacques Duding à l'épiscopat de Lausanne fut mouvementée, mais rapidement conclue en faveur de son neveu Claude-Antoine. Bien qu'elle n'ait pas été souhaitée par les protagonistes, contrairement aux allégations du chevalier de Forel<sup>53</sup>, l'issue fut en quelque sorte naturelle. Très tôt, Jacques s'était occupé de la formation de son neveu.

Après avoir étudié au Collège Saint-Michel de Fribourg (1693-1699), Claude-Antoine se rendit à l'Université de Dillingen, confiée aux Jésuites en 1563 et où de nombreux futurs membres de la Compagnie, ainsi que des religieux séculiers et réguliers de toute la Suisse alémanique furent envoyés. L'institution forma notamment sept évêques de Coire, cinq de Constance, deux de Bâle, un de Sion et un de Lausanne (Claude-Antoine Duding)<sup>54</sup>. Ce dernier obtint en mai 1706 un triple doctorat en philosophie, théologie et droit canon, alors qu'il avait dit sa première messe le 27 février<sup>55</sup>. Très marqué par sa formation jésuite, il resta fidèle à l'université souabe, où, dans les années 1720-1730, il plaça ses petits-cousins Jacques, Jean-Joseph et Claude-Joseph.

De retour à Fribourg, il réorganisa peut-être la gestion de la commanderie qui était tenue par sa tante Ursule<sup>56</sup>, avant de partir enfin pour Malte. Son séjour au couvent de l'Ordre (à peine trois ans, de l'été 1706 au printemps 1709) fut d'une brièveté inhabituelle. Il accomplit sur mer des caravanes, durant près d'une année (à Majorque et à Oran) et remplit ses devoirs sur terre<sup>57</sup>, avant

43 John T. SPIKE, Mattia Preti. Catalogo ragionato dei dipinti. Catalogo ragionato of the Paintings, Firenze/Taverna 1999, 125-126, n° 21.

44 Keith SCIBERRAS, Romanbaroque Sculpture for the Knights of Malta, Valetta 2004, 95-143; Dominic CUTAJAR, Malte. De l'église Saint-Jean, La Valette. Histoire et chefs-d'œuvre, Malte 1993, 56, 68, 77, 98-99.

45 Probablement commandé à Genève le 20 novembre 1708, le sceau est mentionné pour la première fois dans un imprimé du 18 mars 1709 (BOSSON 2009, 235, n° 349).

46 Bruno Bernard HEIM, Coutumes et droit héraldiques de l'Église, Paris 2012, 126.

47 DUBOIS 1910, 111-112, fig. 83.

48 Uta BERGMANN, Die Freiburger Glasmalerei des 16. bis 18. Jahrhunderts. Katalog, Bern 2014, 774, n° 263.

49 Donald L. GALBREATH, Manuel du blason, Lausanne 1977, 201.

50 DUBOIS 1910, 113, fig. 84; cette vignette est également publiée sur la page de titre de deux éditions allemandes du Catéchisme de Pierre Canisius de 1734 et 1744 (BOSSON 2009, 271, n° 470 et 286, n° 527) et sur celle de l'oraison funèbre de Claude-Antoine Duding (FITTERER 1745).

51 DUBOIS 1910, 113, fig. 86; MAHF 3682.

52 BRODARD / CHRISTEN / GAILLARD 2013, 239, fr-58.

53 DAGUET 1888, 135.

54 Paul Berthold RUPP, Entwicklung, Bedeutung und Einfluss der Ausbildung von Geistlichen an der Universität Dillingen, in: Rolf KIESSLING (hg.), Die Universität Dillingen und ihre Nachfolger. Stationen und Aspekte einer Hochschule in Schwaben, Dillingen 1999, 309.





Fig. 90 Bulle du pape Clément XI nommant Claude-Antoine Duding évêque de Lausanne, Rome, Sainte-Marie-Majeure, 23 décembre 1716 («decimo k[a]ll[endas] January»), parchemin, 75,5 x 54 cm, repli 7,5 cm, sceau perdu (AEF, G.S. 1732). – Pur produit de la Chancellerie pontificale, ce document impressionnant est calligraphié en «bollatica» ou «Littera Sancti Petri», un style développé à partir de 1550 et supprimé par Léon XIII en 1878, après avoir été qualifié à tort de «gothique allemand». Caractérisé par une excessive déformation des lettres, un système de ligatures et d'abréviations d'une grande complexité, et un trait lourd, gagnant tout de même en élégance à partir de 1700, cette écriture prestigieuse était devenue quasiment illisible, si bien qu'une copie ordinaire, appelée «Transumptum», devait nécessairement accompagner l'original. Le décor très caractéristique de feuilles d'acanthe, rehaussant la marge gauche, les initiales de la première ligne, ainsi que la «plica», étaient dessinés par un spécialiste, différent du scribe. Un inventaire de 1745 mentionne la boîte de fer où était rangée cette bulle.

d'être rappelé semble-t-il en Allemagne. Le 1<sup>er</sup> mai 1709, il amodia la commanderie noble de Leuggern pour cinq ans (contrat prolongé de quatre ans)<sup>58</sup> et se vit confier graduellement plusieurs charges au sein du Grand Prieuré. Il devint ainsi «Vicarius Generalis in spiritualibus», délégué par le Prieur de l'église conventuelle de La Valette<sup>59</sup>, «Statthalter»<sup>60</sup> (administrateur ou régisseur) de la commanderie ou principauté de Heitersheim, au nom du Grand Prieur Bernhard Ernst Wilhelm von Rheede zu Brandlicht (1704-1721)<sup>61</sup>, et procureur dans de nombreuses affaires, lui permettant de défendre avec succès les intérêts de l'Ordre, même contre de puissants personnages<sup>62</sup>. En 1710, son oncle lui céda la commanderie de Fribourg (où il fit exécuter les très nombreux travaux que nous avons décrits<sup>63</sup>), et en 1717, il reprit celle d'Aix-la-Chapelle, peu après la mort de celui-ci.

Avant de succéder à M<sup>sr</sup> Jacques Duding sur le «trône» de Lausanne en 1716, Claude-Antoine accomplit à sa demande une mission qui, de fait, le prépara à la tâche qui allait lui être confiée. Préféré au vicaire général Antoine d'Alt, il fut le représentant du chef du diocèse au Congrès international de Baden (du 5 juin au 7 septembre 1714), qui devait mettre un terme à la Guerre de Succession d'Espagne<sup>64</sup>. Le Souverain Pontife, qui n'avait plus beaucoup de poids politique depuis 1648, avait délégué un jeune abbé brillant, Domenico Passionei, qui devait principalement défendre les intérêts des catholiques suisses après la défaite de Villmergen. Claude-Antoine Duding, «Ministro di Mons. Vescovo di Losanna», adressa au légat de Clément XI, au prince Eugène de Savoie, ambassadeur de l'empereur, et au maréchal de Villars, représentant de Louis XIV, des aide-mémoire dépeignant la situation dramatique d'un

55 FITTNER 1745, 6; CORPATAUX 1918, 117; ce dernier prétend à tort que Claude-Antoine dit sa première messe à Fribourg, mais, selon Fitterer, cet événement eut lieu à Dillingen.

56 CORPATAUX 1918, 117.

57 FITTNER 1745, 7.

58 HS IV/7, 379.

59 FITTNER 1745, 8; Giuseppe PSAILLA CUMBO, La dignità del Priore della Chiesa, la Ven. da Assemblée dei Cappellani Conventuali e i Fra Cappellani dell'Ordine nel Codice Gerolimitano alla luce del Diritto Canonico, Malta 1938, 31-32.

60 FITTNER 1745, 8. On indique faussement qu'il a été commandeur de Heitersheim (CORPATAUX 1918, 118; BRAUN 2006, 228), ce qui est impossible, puisque cette commanderie noble était l'apanage du Grand Prieur d'Allemagne.

61 HS IV/7, 72, 162, 376.



évêché en grande partie dépouillé de ses biens par les Bernois au moment de la Réforme et encore récemment affaibli par l'attribution de la principauté de Neuchâtel au roi de Prusse protestant. Aucune des attentes exprimées par Claude-Antoine (concession de bénéfices ou assistance militaire) ne fut satisfaite. La participation au congrès lui procura néanmoins deux avantages : la rédaction des aide-mémoire l'obligea à connaître parfaitement la situation du diocèse et à envisager quelques remèdes pour l'améliorer; le congrès lui permit de rencontrer quelques personnalités importantes, comme le prince Eugène, avec lequel il entretenait par la suite des contacts épistolaires<sup>65</sup>, ou Domenico Passionei, qui allait devenir nonce apostolique en Suisse (1721-1730), mais avec lequel il n'eut pas de très bons rapports.

Au décès de M<sup>re</sup> Jacques Duding, son vicaire général Antoine d'Alt fut nommé administrateur du diocèse par le nonce apostolique. Ayant déjà occupé ce poste lors de la vacance de 1707, et désormais prévôt, d'Alt semblait tout désigné pour succéder au défunt. Le duc de Savoie, Victor-Amédée II, tenta à nouveau d'exercer en sa faveur son droit de présentation. Le comte Joseph Provana, ambassadeur auprès du Saint-Siège, déposa de nombreux mémoires et titres valorisant le protégé de son souverain<sup>66</sup>. Cepen-

Fig. 91 Face de la matrice de l'un des sceaux ronds armoriés de M<sup>re</sup> Claude-Antoine Duding, 1717 probablement, argent, appendice de préhension octogonal en acier, Ø 48 mm, hauteur 47 mm; légende: «\* S[igillum]. CLAVDII. ANT[oni]. DEI. G[ratia]. EPISCOPI. LAVSANENENSIS. S[acri]que. R[omani]. I[mperii]. PRINCIPI»; armes: écartelé aux 1 et 4 Évêché de Lausanne, aux 2 et 3 Duding au chef de l'Ordre de Saint-Jean (Musée monétaire cantonal de Lausanne, MMC 45442). – Peut-être gravée à Genève, cette superbe matrice a été publiée dès 1853.



Fig. 92 Empreinte de l'un des sceaux ronds armoriés de M<sup>re</sup> Claude-Antoine Duding, évêque de Lausanne, 1718, papier, Ø 40 mm (AEvF). – Frappé au bas d'une lettre adressée à la Supérieure du monastère de Montorge le 20 octobre 1718, ce sceau correspond exactement à la matrice conservée au Musée d'art et d'histoire de Fribourg et datant de 1717 probablement (MAHF 3753).

dant, le pape Clément XI, qui estimait que la nomination à l'Évêché de Lausanne lui revenait de droit et que les prétentions du duc de Savoie n'avaient aucun fondement solide, rejeta une nouvelle fois la candidature d'Antoine d'Alt.

## Un nouvel évêque hésitant

Ainsi, un mois seulement après la mort de Jacques Duding, le pape nomma son successeur en la personne de Claude-Antoine, son neveu, âgé de 35 ans. Datée du 23 décembre 1716, sa bulle de nomination est la plus importante et la plus belle du genre qui ait été conservée pour un évêque de Lausanne (fig. 90). Très admiré par les membres de la Société d'histoire en 1868<sup>67</sup>, ce luxueux document est calligraphié en «bollatica», un style propre à la Chancellerie pontificale<sup>68</sup>.

Dans des écrits tardifs, Claude-Antoine assura qu'il avait été nommé à son insu, qu'une fois passée la surprise, il décida de se rendre à Heitersheim «pour vaquer aux affaires de l'Ordre», hésitant «plus de six mois avant de se résoudre entièrement»<sup>69</sup>. Le pape lui ordonna d'accepter la charge, et le 10 mai 1717, Claude-Antoine envoya du siège du Grand Prieuré une première lettre pastorale à son clergé<sup>70</sup>. Pendant ce temps, Antoine d'Alt continuait d'être administrateur apostolique<sup>71</sup>.

Sacré à Porrentruy par le prince-évêque de Bâle le 29 juin, Claude-Antoine fit son entrée solennelle à Fribourg le 4 juillet. Dès l'annonce du décès de son oncle, il se fit un devoir de couvrir les «très-grandes Dettes» que le défunt avait laissées<sup>72</sup>.

62 FITTERER 1745, 8-9.

63 Cf. p. 39-42.

64 STÜCHELI (cf.n. 30), 185-194.

65 AEF, Fonds Duding II.

66 DAGUET 1888, 135-136.

67 ASHF 4 (1886), 69 (séance du 26.11.1868).

68 Thomas FRENZ, *Littera Sancti Petri. Zur Schrift der neuzeitlichen Papsturkunden 1550-1878*, in: *Archiv für Diplomatik, Schriftgeschichte, Siegel- und Wappenkunde* 24 (1978), 443-515; Thomas FRENZ, *Papsturkunden des Mittelalters und der Neuzeit*, Stuttgart 2000, 27-32.

69 AEF, G.S. 1764 (lettre du 22.10.1727); DUDING 1734, 9-10.

70 BOSSON 2009, 243, n° 370.

71 Document du 3.04.1717 par exemple (BOSSON 2009, 237, n° 356).

72 DUDING 1734, 9.

73 Musée monétaire cantonal de Lausanne, MMC 45442 (Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande 13 (1853), 230, pl. IV, 18); Musée d'art et d'histoire Fribourg, MAHF 3753 (CESA 2014, 83, fig. 111); Musée d'art et d'histoire Fribourg, MAHF 3682 (DUBOIS 1910, 113, fig. 86); en plus de ces trois matrices d'argent, il en existe deux autres dans une collection particulière.



## Beaucoup de titres et peu de biens

Durant toute la durée de son épiscopat, M<sup>gr</sup> Claude-Antoine Duding manifesta trois dispositions envers sa charge.

Premièrement, il affirma la légitimité et la valeur de sa dignité, même à l'égard des protestants, qui la niaient pour la part des biens qu'ils avaient soustraite à ses prédécesseurs. Il porta toujours avec fierté les titres qui la définissaient : évêque et comte de Lausanne, prince du Saint-Empire romain, sans oublier ceux qu'il détenait comme chapelain conventuel de l'Ordre de Saint-Jean : commandeur de Fribourg et d'Aix-la-Chapelle, et ceux qu'il devait obtenir par la suite : évêque-assistant au trône pontifical et abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Vincent de Besançon. Dans son «Status» de 1724, il assoit sa légitimité sur la liste de tous les évêques qui l'ont précédé depuis le VI<sup>e</sup> siècle. Ses titres, ses insignes épiscopaux et ses armes, attestant ses fonctions et son pouvoir, figurent sur les très nombreux imprimés qu'il publia (fig. 85), sur les documents officiels émanant de son secrétariat, sur les cinq sceaux-matrices qu'il utilisait<sup>73</sup> (fig. 91-92), sur diverses peintures héraldiques, sur ses portraits (fig. 88 et 102) et autre monument funéraire. Malheureusement, sa croix pectorale (connue par un dessin – fig. 89), sa mitre et sa crosse n'ont pas été conservées<sup>74</sup>.

Deuxièmement, il constata bien vite et déplora l'extrême pauvreté de la mense épiscopale. Dressant l'état de son diocèse historique (composé de 150 000 catholiques et de 250 000 «hérétiques»), il rappela au pape en 1724 que son territoire avait été diminué des deux tiers à la Réforme et son temporel réduit à néant. Conscient de l'impossibilité de recouvrer ses biens, il n'eut de cesse, en 1714 (pour son oncle), en 1724, en 1734, dans de nombreux mémoires et d'innombrables lettres, de revendiquer des bénéfices, avant tout auprès du Saint-Siège, comptable de sa nomination, mais aussi auprès de l'empereur et du roi de France. Sa demande la plus pressante envers Rome fut la suppression de la chartreuse de la Part-Dieu, dont les biens seraient revenus à l'Évêché. Le nonce Passionei lui répondit que cet ordre était trop puissant pour être spolié<sup>75</sup>. Seul le roi de France accéda à ses prières : en 1728, Louis XV lui attribua en commende l'abbaye Saint-Vincent de Besançon<sup>76</sup>, ce qui améliora peu sa situation. En désespoir de cause, il finit pas lever une taxe sur les divers bénéfices de son diocèse<sup>77</sup>. Toujours est-il que sa pauvreté



Fig. 93 Autel dédié sans doute à la Vierge couronnée par la Trinité, à saint Jean-Baptiste et à sainte Anne (?), accessoirement à saint Claude et à saint Antoine, vers 1720, bois sculpté, peint en faux bois et partiellement doré, initialement polychromé; peintures sur panneau; appliques d'origine, en fer forgé et doré; Vierge à l'Enfant en bois sculpté et polychromé, ajoutée au centre de l'entablement; petit tabernacle du début du XX<sup>e</sup> siècle; devant d'autel d'origine, à rinceaux et médaillon, représentant l'Agneau de Dieu; 265 x 210 cm (Chapelle du manoir de Plaisance à Riaz). – Le retable marial, meublant l'oratoire voué de Plaisance, montre notamment saint Jean-Baptiste, patron de l'Ordre de Malte, et peut-être sainte Anne, patronne de la mère de Claude-Antoine Duding qui a fait peindre sur les ailes ses deux protecteurs, saint Claude, archevêque de Besançon, et saint Antoine Ermite. La polychromie d'origine et les peintures figurées ont probablement été réalisées par l'atelier Bräutigam de Bulle.

«chronique», en plus de lui ôter le respect qu'il méritait, le gênait considérablement dans l'exercice de sa tâche. Le Gouvernement de Fribourg, un peu machiavélique, n'était pas fâché d'avoir en face de lui un évêque faible économiquement. Vu sa forte personnalité, il eut été plus gênant s'il avait eu plus de moyens. Mais comme son oncle, il dépensa au point de laisser de lourdes dettes, ayant dû emprunter notamment à des financiers bâlois (!), avec la caution du marchand drapier Girard<sup>78</sup>.

74 Des insignes des anciens évêques de Lausanne, il ne reste que la crosse en bois doré de M<sup>gr</sup> de Strambino à l'église des Hôpitaux-Neufs (F).

75 Ce qui n'empêcha pas l'État de Fribourg de supprimer La Valsainte en 1778.

76 DUDING 1734, 17.

77 AEF, Fonds François Ducrest n° 20, 9-11; BCUF, L 473 II, 33.

78 Ibid.



## Une lutte sans merci

Troisièmement, malgré les limites dont nous venons de parler, Claude-Antoine s'efforça d'exercer sa charge avec une diligence extrême. Surgit alors, inévitablement, entre lui et le chapitre de Saint-Nicolas un conflit analogue à celui qui avait opposé cette institution à l'évêque Jean-Baptiste de Strambino dans les années 1660 et 1670. Le contentieux fut à ce point personnalisé que, dit-on, Duding fut égal à Strambino et que le prévôt d'Alt fut pareil au doyen Fuchs<sup>79</sup>. Prêt à succéder, et sans doute amèrement frustré d'en avoir été privé, d'Alt, qui avait été le vicaire général de Jacques Duding, fut semble-t-il immédiatement congédié par Claude-Antoine dans le deuxième semestre de l'année 1717. Les difficultés se cristallisèrent autour de deux points principaux : la réimpression du bréviaire lausannois et la signature d'un concordat entre l'évêque et le chapitre.

Le bréviaire lausannois avait connu quatre éditions, entre 1478/1479 et 1509<sup>80</sup>. À la suite du Concile de Trente, le pape imposa en 1568 l'usage du bréviaire romain, sauf aux églises qui utilisaient leur version particulière depuis au moins 200 ans. Dans notre diocèse, seul le chapitre de Saint-Nicolas continua d'employer l'ancien bréviaire. Voulant faire appliquer tous les décrets tridentins, M<sup>gr</sup> de Strambino brûla avec zèle les exemplaires de l'ouvrage qu'on voulait bien lui apporter. Comme ces livres devenaient toujours plus rares et se trouvaient en mauvais état, le chanoine Ulrich de Praroman légua en 1715 la somme de 200 écus pour une réimpression. En janvier 1717, le chapitre décida donc de faire réimprimer le bréviaire sans modification, et confia le travail à Innocent-Théodoric Hautt. Cependant, en janvier 1719, la Congrégation des rites interdit cette réimpression à l'identique. Il s'ensuivit une très longue querelle, qui allait durer jusqu'au début des années 1730 et qui opposa principalement le chapitre à M<sup>gr</sup> Duding. Il y avait certes des questions de fond. Fallait-il corriger le bréviaire lausannois existant ? Le chapitre, qui pensait tirer l'ouvrage à 300 exemplaires, voulait-il le diffuser dans l'ensemble du diocèse ? Les spécificités de la vie religieuse de la capitale, comme la Fête des Rois ou celle des Rameaux, étaient-elles en jeu ? Mais les vraies difficultés étaient d'ordre juridictionnel et hiérarchique. M<sup>gr</sup> Duding faisait valoir qu'il relevait directement du Souverain Pontife, et non pas de son représentant, le nonce, ce qui était le



Fig. 94 Joseph Reichlen, Vue du manoir de Plaisance à Riaz, 1888, mine de plomb, 16 x 24 cm (coll. part.). – Résidence d'été construite pour Claude-Antoine Duding en 1717, après son accession à l'épiscopat, le manoir abrite au premier étage de son annexe sud-ouest l'oratoire où est dressé le retable domestique. L'artiste a représenté la maison avant sa transformation et son agrandissement en 1897-1904.

cas du chapitre qui lui était inférieur. L'évêque avait-il le droit de citer le chapitre à comparaître en cour de Rome, sans en avoir averti le Gouvernement au préalable ? La querelle finit par s'apaiser, mais le travail d'impression ne fut pas achevé. Seules quelques parties du bréviaire furent publiées, et il n'en reste que de rares exemplaires<sup>81</sup>.

Après deux ans de conflit juridictionnel, M<sup>gr</sup> Duding et le chapitre de Saint-Nicolas signèrent un concordat le 4 octobre 1719. La collégiale, le chapitre et la mense capitulaire sont reconnus exempts de la juridiction de l'évêque et soumis directement au Saint-Siège. Le prévôt, mitré et crossé, a le droit de célébrer pontificalement, sauf en présence du nonce ou de l'évêque. Il lui est permis de bénir des ornements, des cloches ou des vases sacrés. L'évêque, en tant que délégué du Saint-Siège, peut exercer son droit de visite à la collégiale. Il a juridiction sur les paroissiens de Saint-Nicolas, comme sur ceux du reste de son diocèse. Ses mandements ou décrets doivent être publiés par le curé, qui les aura d'abord montrés au prévôt. Quant aux paroisses rurales incorporées à la collégiale, elles demeurent sujettes à la juridiction épiscopale<sup>82</sup>.

La querelle ne fut pas réglée pour autant, et le différend, entretenu par une longue série de mémoires et de lettres, souvent peu édifiantes, s'éternisa jusqu'au bref du pape Clément XII daté du 26 septembre 1731<sup>83</sup>. Ce texte confirme la « Transaction » de 1719, tout en précisant un grand nombre de points relatifs à la juridiction, à la procédure et à la liturgie<sup>84</sup>.

79 SCHMITT/GREMAUD 1859, 516.

80 Louis WAEBER, Deux épisodes de l'histoire du bréviaire de Lausanne, in : RHES 38 (1944), 81-107.

81 BOSSON 2009, 244, n° 373.

82 AEF, G.S. 703; SCHMITT/GREMAUD 1859, 517-523; BOSSON 2009, 245-246, n° 377.

83 AEF, G.S. 660.

84 SCHMITT/GREMAUD 1859, 524-528; BOSSON 2009, 265, n° 444.

85 AEF, G.S. 1764 (lettre du 22.10.1727).



## Quatre ans à Rome

Pour Claude-Antoine, avant cette intervention du Saint-Père, la coupe était déjà pleine. Le conflit avec le chapitre au sujet du bréviaire et de la juridiction, les difficultés avec le nonce Passionei, ainsi que le problème lancinant de la pauvreté de la mense épiscopale, le poussèrent à partir pour Rome défendre lui-même sa cause auprès du pape. Accompagné de Joseph-Hubert de Boccard, recteur de Notre-Dame, il partit en octobre 1727 et ne revint à Fribourg que dans le deuxième semestre de l'année 1731. Il fut ainsi absent de son diocèse, et de la commanderie, durant quatre années !

Son départ fut une surprise. Il l'annonça au Gouvernement dans une lettre pathétique, écrite à Plaisance le 22 octobre<sup>85</sup> (le Conseil lui reprocha de l'avoir averti trop tard). Il envoya également une lettre pastorale à son clergé, datée du même jour<sup>86</sup>. En fait, il devait préparer son voyage depuis plusieurs semaines, car il procéda dans l'intervalle à quelques consécration importantes. Toujours fidèle à la Compagnie de Jésus, il consacra le 17 juillet deux autels à l'église du collège Saint-Michel, dédiés aux saints Louis de Gonzague et Stanislas Kostka, canonisés en 1726<sup>87</sup>. Le 28 août, en présence de Joseph-Hubert de Boccard, il consacra la chapelle de Mariahilf près de Jetschwil<sup>88</sup>, construite en partie grâce à la famille de celui-ci. Enfin, le 20 septembre, en l'église de la commanderie, il consacra le maître-autel (qu'il avait doté d'un nouveau retable en 1722<sup>89</sup>) et les deux autels du jubé<sup>90</sup>.

Depuis sa nomination jusqu'à son départ pour Rome, et dès son retour de la Ville éternelle, M<sup>re</sup> Claude-Antoine Duding n'effectua pas moins de quatre visites pastorales de son diocèse : 1717-1722, 1724-1727, 1731-1735, 1738-1744<sup>91</sup>. Dans les lettres qu'il envoya au clergé pour lui annoncer la visite, l'évêque présentait les points qui seraient traités : examen des titres liés aux bénéfices ou aux fondations, état des églises, du mobilier et des vases sacrés, autels ou chapelles à consacrer, préparation de la jeunesse qui serait interrogée, travaux autorisés même le dimanche, transport du fromage de Gruyère, ou présence de livres hérétiques dans la paroisse. Comme cette rencontre n'avait qu'un objectif spirituel, le prélat demandait d'éviter les réjouissances, les fêtes et les dépenses inutiles, telles que les « confitures ». Pour l'enseignement religieux, il fit publier, à l'exclusion de tout autre, plusieurs éditions du catéchisme de Pierre Canisius, en français et en allemand,



Fig. 95 Armoire des archives de l'Évêché de Lausanne (d'une paire), 1663, repeinte en 1724, aux armes de M<sup>re</sup> Jean-Baptiste de Strambino et de M<sup>re</sup> Pierre de Montenach, noyer, épicea et chêne, peints et dorés, ferrures d'origine, 133 x 93 x 29 cm (Évêché de Lausanne, Genève et Fribourg). – Les panneaux inférieurs des portes de ce meuble et de son pendant (fig. 82) présentent le portrait par emblème et devise des quatre évêques dont les armes figurent sur le panneau supérieur.

entre 1720 et 1744<sup>92</sup>. Ayant une grande vénération pour le fondateur du collège Saint-Michel et cherchant à donner au diocèse un saint moderne, en plus des anciens évêques de Lausanne qui avaient obtenu cet honneur, il prit une part active dans le procès en canonisation du vénérable Pierre Canisius, sans qu'il puisse faire aboutir sa cause<sup>93</sup>.

## Les armoires d'archives

La gestion d'un diocèse aussi complexe et morcelé que celui de Lausanne après la Réforme

86 BOSSON 2009, 258, n° 421; la lettre manuscrite comporte semble-t-il l'indication du nombre d'exemplaires à imprimer : 200 (AEvF, Évêques de Lausanne 1440-1745, M<sup>re</sup> Claude-Antoine Duding).

87 AEvF, Ms 19.1, 65.

88 Ibid.

89 Cf. p. 41-42.

90 AEvF, Ms 19.1, 66.

91 HOLDER 1903, 495-505.

92 BOSSON 2009, 247-248, n° 384-385, 254, n° 409, 271, n° 470, 282, n° 511, 286, n° 527.

93 BCUF, L 473 II, 34.



demandait la constitution d'archives structurées<sup>94</sup>. Le but était de consigner la mise en œuvre pleine et entière des décrets du Concile de Trente, jusqu'aux mesures disciplinaires. Logiquement, c'est à M<sup>br</sup> Jean-Baptiste de Strambino<sup>95</sup> qu'il revint d'être le fondateur des archives modernes du diocèse<sup>96</sup>.

Quelques séries existaient déjà, mais Strambino eut le mérite d'établir des registres pour tous les domaines de son administration : lettres, ordinations, patrimoines, mandats, décrets, fondations, visites, cour et consécration<sup>97</sup>. Généralement reliés en parchemin, parfois rehaussés d'un fer armorié<sup>98</sup>, souvent ornés d'une très belle gravure à ses armes<sup>99</sup>, ces volumes soigneusement tenus portent quelquefois un ex-libris manuscrit sur la page de titre : «Pertinet ad Archyivium Episcopatus Lausannensis»<sup>100</sup>. Les actes isolés, établis à l'époque de l'évêque piémontais, sont actuellement dispersés dans les divers dossiers, tels ceux des paroisses.

Claude-Antoine Duding signale, dans une brochure de 1734, que, de la résidence construite par l'évêque de Strambino, il ne reste «pour tous meubles que deux armoires de bois pour servir

d'Archives, c'est aussi en quoi consiste le fond appartenant à l'Evêché»<sup>101</sup>. C'est justement à cette époque-là que se termine le règne du coffre pour la conservation des documents, au profit de l'armoire, et Strambino, le Savoyard, devait connaître celles que le duc Amédée VIII (ou antipape Félix V) avait fait construire au XV<sup>e</sup> siècle déjà<sup>102</sup>.

Transportées de résidence en résidence par les évêques successifs, avant d'aboutir à la rue de Lausanne quand M<sup>br</sup> Yenni s'y établit peu après 1815, ces armoires d'une extrême rareté (fig. 82, 95) sont les derniers restes du mobilier de la maison épiscopale des Duding, proche de la commanderie<sup>103</sup>.

L'analyse dendrochronologique montre que le menuisier qui a fabriqué les armoires a notamment utilisé des planches provenant d'un épicéa abattu durant l'automne/hiver 1661-1662<sup>104</sup>. L'artisan a certainement effectué son travail peu après l'arrivée à Fribourg de M<sup>br</sup> de Strambino le 8 avril 1663. De fait, plusieurs des registres destinés à être rangés dans les armoires portent ce millésime.

En 1724, M<sup>br</sup> Claude-Antoine Duding décida de faire repeindre entièrement la face des deux meubles<sup>105</sup>, qui étaient ornés de motifs exécutés en 1663 sans doute. Cette année 1724 fut d'une grande importance pour M<sup>br</sup> Duding. À l'intention du nouveau pape Benoît XIII (afin d'obtenir son aide), il publia un état de son diocèse, comprenant une description de sa situation, la liste de tous les évêques qui l'avaient précédé et la réfutation des «erreurs» d'Abraham Ruchat, parues dans son «Abrégé de l'histoire ecclésiastique du Pays de Vaud» de 1707<sup>106</sup>.

Se posant en continuateur légitime des évêques de Lausanne depuis les origines, et en administrateur scrupuleux de leur héritage amoindri, Claude-Antoine fit représenter sur les portes des deux meubles les armes et un emblème des quatre derniers évêques : de Strambino à lui-même. Il fit ajouter le nom de la fonction des meubles : «ARCHYVIVM. EPIS – COPATVS LAVSAN[NENSIS]», la date de son intervention : «17 – 24», le nom des évêques, leur titre et la date de leur sacre (sauf pour Jacques Duding).

Concernant les armes, il propose une variante tout à fait inédite de celles de M<sup>br</sup> de Strambino. Il écartèle aux 1 et 4 Évêché de Lausanne, aux 2 et 3 losangé d'azur et d'or, qui normalement occupe les quartiers 1 et 4 des armes de Strambino. Rappelons que, lui-même, cet évêque n'écartela jamais ses armes avec celles de l'Évêché; Pierre de Montenach fut le premier à le faire<sup>107</sup>.

Fig. 96 Crispin de Passe l'Ancien, «Non dormit qui custodit», gravure sur cuivre, 15<sup>e</sup> emblème de l'ouvrage de Gabriel Rollenhagen, «Selectorum emblematum centuria secunda», publié à Utrecht et à Arnheim en 1613. – Montrant la grue perchée sur une crosse épiscopale, cette gravure, qui n'a pas servi de modèle au peintre employé par Claude-Antoine Duding, affiche clairement la signification de la devise : la vigilance de l'Église.



94 Sur les archives antérieures, voir Jean-Daniel MOREROD, Les archives de l'ancien évêché de Lausanne, in: *Arbido* 18 (2003), 10-12.

95 Patrick BRAUN, Die Auseinandersetzungen des Lausanner Bischofs Jean-Baptiste de Strambino (1662-1684) mit der Freiburger Obrigkeit. Gründe und politische Implikationen, in: *Itinera* 4 (1986), 63-76.

96 SCHMITT/GREMAUD 1859, 506.

97 AEvF, David AEBY, Archives de l'Évêché de Lausanne, Genève et Fribourg. Inventaire des manuscrits, avril 2015.

98 DUBOIS 1910, 110, fig. 82.

99 *Ibid.*, pl. XI.

100 «Appartient aux Archives de l'Évêché de Lausanne» (cf. par exemple AEvF, Ms 4.1, 5.4, 18.5, 19.1).

101 DUDING 1734, 7.

102 Paul DELSALLE, Une histoire de l'archivistique, Sainte-Foy (Québec) 1998, 102-103.

103 Planche-Supérieure 1.

104 Jean-Pierre HURNI et Bertrand YERLY, Rapport d'expertise dendrochronologique. Armoires d'archives Evêché de Lausanne, Genève et Fribourg, Laboratoire romand de dendrochronologie LRD 16/R7331, Moudon 29.07.2016 (tapuscrit).

105 Ils ont été partiellement repeints une nouvelle fois, spécialement les armoires (dont les émaux ne sont pas corrects), durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle probablement.

106 DUDING 1724. Cf. Catherine SANTSCHI, Une controverse théologique en Suisse romande au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le «Status seu Epoca Ecclesiae Aventicensis, nunc Lausannensis» de l'évêque Claude-Antoine Duding et la réponse du ministre Abraham Ruchat, in: *RHES* 71 (1977), 297-331.

107 DUBOIS 1910, 109-111.





Fig. 97 Emblème de la grue sentinelle, tenant un caillou dans sa patte, accompagné de la devise signifiant que «celui qui garde ne dort pas» (Ps 121, 3-4). – Portrait par emblème de Claude-Antoine Duding, cet oiseau veilleur, qui ne peut s'endormir sous peine de lâcher le caillou qu'il tient, est décrit par Pline l'Ancien dans le X<sup>e</sup> livre de son «Histoire naturelle».

Pour ce qui est des armes Duding, Claude-Antoine différencie bien celles de son oncle et les siennes, comme nous l'avons déjà relevé<sup>108</sup>.

Les panneaux inférieurs des portes présentent une iconographie unique des évêques de Lausanne : leur portrait par emblème et devise, un genre très prisé à l'époque baroque, mais dont nous ne conservons que de rarissimes témoins dans notre région.

Pour Jean-Baptiste de Strambino, Claude-Antoine choisit la devise «FLECTOR NON FRANGOR» («je plie mais ne romps pas»), et l'image d'un arbre, d'un arbuste et de roseaux (?) balayés par la tempête. La variante la plus connue de la sentence («FLECTIMUR NON FRANGIMUR»), accompagnée d'un roseau agité par le vent, fut publiée par Joachim Camerarius dès 1590<sup>109</sup>. Le succès des livres d'emblèmes du médecin de Nuremberg fut tel qu'ils servirent de modèles en de

nombreux endroits, notamment à Dillingen, au plafond de la petite salle des chevaliers du château<sup>110</sup>, que sans doute Claude-Antoine connaissait.

La morale de cet emblème, ou des fables (d'Esopé à La Fontaine), qui mettent en scène la mise à l'épreuve ou la querelle des végétaux, est que l'humilité vaut mieux que l'arrogance, ou que la fragilité se révèle plus forte que la puissance<sup>111</sup>. Quelle signification Claude-Antoine donna-t-il à cet emblème dans le cas de Strambino ? Indépendamment de son exil final et des soupçons d'espionnage qui pesaient sur lui (au profit du duc de Savoie), Duding devait considérer le Piémontais comme un évêque exemplaire, ayant su résister malgré sa faiblesse à la puissance du bras séculier.

À l'inverse, il n'oubliait pas sans doute que, pour le Christ, saint Jean-Baptiste, patron de l'évêque et de l'Ordre de Malte, était un être inflexible, qui ne pouvait être agité comme un roseau par le vent du désert<sup>112</sup>.

Le registre emblématique de Pierre de Montenach est très différent de celui de Strambino, puisque le vers «INTEROMNESMITIS» («douce entre tous»), appliqué à la Vierge, est extrait de l'hymne «Ave Maris Stella» («Salut, Étoile de la mer»), remontant au IX<sup>e</sup> siècle au moins. Dans le recueil de poèmes «Genethliacon», offert à M<sup>br</sup> de Montenach par l'abbaye d'Hauterive en 1689, la douceur est une vertu attribuée au nouvel évêque, par la répétition de l'adjectif «mitis»<sup>113</sup>, que Claude-Antoine lui-même reprend dans son «Status» de 1724, pour le caractériser<sup>114</sup>. Symbole de douceur, l'agneau représenté est aussi mentionné dans le recueil d'Hauterive de 1689<sup>115</sup>.

Toujours dans son «Status» de 1724, publié quelques années après la mort de Jacques Duding, Claude-Antoine voit en lui le «bon pasteur»<sup>116</sup>, et l'emblème qui lui est consacré sur l'armoire repeinte la même année, montre une crosse dressée au milieu d'un champ où paissent quelques brebis. La sentence «DIRIGIT ET PROTEGIT» («il conduit et protège»), peut s'appliquer au Christ comme pasteur, dont les évêques sont les «lieutenants», plutôt que ceux du pape, comme l'écrit saint François de Sales, évêque de Genève<sup>117</sup>.

Pour lui-même, Claude-Antoine reprend un «motto» notamment publié en 1613 par Gabriel Rollenhagen, protonotaire du chapitre protestant de la cathédrale de Magdebourg<sup>118</sup>, «NON DORMIT QVI CVSTODIT» («celui qui garde ne dort pas»), grâce auquel on désigne la vigilance de l'Église<sup>119</sup>. La peinture (fig. 97), qui n'est pas une copie de la

108 Cf. p. 68.

109 Arthur HENKEL, Albrecht SCHÖNE (hg.), *Emblemata. Handbuch zur Sinnbildkunst des XVI. und XVII. Jahrhunderts*, Stuttgart 1978, 358; Wolfgang HARMS, Ulla-Britta KUECHEN (hg.), Joachim Camerarius. *Symbola et emblemata* (Nürnberg 1590 bis 1604), Graz 1986, I, 105, n° 95.

110 Werner MEYER, *Studien zur emblematischen Deckenmalerei an Beispielen aus dem Landkreis Dillingen an der Donau*, in : *Berichte des Bayerischen Landesamts für Denkmalpflege* 26 (1967), 134, 146-150.

111 Marc FUMAROLI (éd.), *La Fontaine. Fables*, Paris 2000, 826-827.

112 Luc 7, 24.

113 BCUF, Frib. 1689, 6, passim. Cf. BOSSON 2009, 221, n° 306.

114 DUDING 1724, 139.

115 BCUF, Frib. 1689, 6, passim.

116 DUDING 1724, 140.

117 Hélène MICHON, *L'Église de François de Sales*, in : Gérard FERREYROLLES, Letizia NORCI CAGIANO DE AZEVEDO (éd.), *Rome n'est plus dans Rome?*, Paris 2015, 28-29.

118 Jean-Marc CHATELAIN, *Livres d'emblèmes et de devises. Une anthologie (1531-1735)*, Paris 1993, 90.

119 HENKEL/SCHÖNE (cf. n. 109), 821. Cf. aussi Ps 121, 3-4 et FITTNER 1745, 14.





Fig. 98-101 Intérieur de l'une des deux armoires d'archives de l'Évêché de Lausanne, 1663, réservée aux registres et aux livres, alors que son pendant contenait les actes isolés; à dr., détails des casiers prévus pour les documents issus du Saint-Siège («ROMA»), de la Nonciature établie à Lucerne («LVCERNAE») et du décanat d'Estavayer-le-Lac («DECAN: STAVIACEN»).



Fig. 102 Meinrad Keller, Portrait posthume de M<sup>re</sup> Claude-Antoine Duding (1681-1745), 1746, huile sur toile (Évêché de Lausanne, Genève et Fribourg). – Sans doute le plus beau et le plus brillant portrait d'un évêque de Lausanne de l'époque baroque, cette effigie montre le prélat âgé, orné de quelques insignes épiscopaux (les armes, la croix et l'anneau). Majestueux, l'œil toujours vif, malgré les multiples épreuves subies, il garde la force contenue et la détermination qui se lisaient sur le visage de l'homme jeune.

gravure parue en 1613 (fig. 96), représente une grue sentinelle, portant un caillou. D'après l'«Histoire naturelle» de Pline l'Ancien, l'oiseau veilleur ne peut s'endormir, sous peine de lâcher la pierre<sup>120</sup>. La gravure de Crispin de Passe quant à elle est plus explicite, car elle place le mot «évêque» («EPIS – COP.[US]»), vers le bas de son insigne, la crosse, sur laquelle est perchée la grue au caillou.

Claude-Antoine se choisit un emblème exigeant, qui désigne sa mission: la vigilance permanente, qui n'autorise aucun repos, aucun assoupissement, du chef de l'église diocésaine. Pareil à la grue sentinelle qui avertit de tout danger, l'évêque doit dénoncer les menaces, intérieures ou extérieures, pesant sur son Église: que ce soient la rébellion du chapitre de Saint-Nicolas, les mauvaises mœurs, les livres prohibés, les doctrines telles que le jansénisme condamné par le pape ou la fréquentation des «hérétiques».

## Une oraison funèbre d'une heure et quart

Pour développer les autres aspects de la vie et de la carrière mouvementée de M<sup>re</sup> Claude-Antoine Duding, la place nous manque. On se limitera donc à souligner qu'après la mort en 1736 de son principal adversaire, Antoine d'Alt, il présenta sa démission au pape Benoît XIV en 1738, ressentant l'extrême lassitude de combats incessants et souhaitant que son petit-cousin Jacques lui succédât<sup>121</sup>. Effrayé par la lourdeur de la tâche, celui-ci déclina l'offre de son parent, et le Souverain Pontife refusa la démission. Heureusement, les dernières années de l'épiscopat de Claude-Antoine furent plus apaisées. Dans ses «Hors

d'œuvre», le baron d'Alt note que Sa Grandeur s'est assagié, qu'elle est revenue «de son envie de dominer et de partager la souveraineté avec L.L.E.E.»<sup>122</sup>. Quelques jours avant sa mort, il note: «réellement nous perdons un évêque avec lequel on commençait à vivre en paix».

Souffrant d'hydropisie depuis le mois de novembre 1744, il décéda à la commanderie dans l'après-midi du 16 juin 1745, veille de la Fête-Dieu. Deux jours plus tard, il fut enterré à l'église Saint-Jean dans le caveau de son oncle<sup>123</sup>, et ses funérailles officielles eurent lieu à la collégiale Saint-Nicolas le 30 juin<sup>124</sup>. Le «Mosoleum»<sup>125</sup> ne comptait pas moins de 48 chandeliers d'argent, portant des cierges blancs armoriés, la bière étant ornée de la mitre et de la crosse épiscopales, ainsi que du portrait du défunt, prêté par ses petits-cousins. L'oraison funèbre, prononcée par le père jésuite Joseph Fitterer, dura une heure et quart, et fut publiée<sup>126</sup>.

Savant, robuste, grand et bien fait<sup>127</sup>, M<sup>re</sup> Claude-Antoine Duding avait l'apparence d'un prince de l'Église. Mais, en raison des conditions dans lesquelles le diocèse se trouvait et à cause de tous les obstacles qu'il rencontra, il ne put l'être vraiment. Écrivant au Gouvernement, il ne craignit pas de s'épancher, avec un certain fatalisme et de manière émouvante: «Je sais bien aussi, que je suis né avec rien et que je dois mourir de même, que je ne mérite point le caractère et la dignité dont je suis revêtu. Mais puisque la Providence l'a ainsi établi, je dois soutenir l'honneur et l'autorité de l'Épiscopat aussi bien que mon honneur en particulier jusqu'à donner mon sang et ma vie, jusqu'à sacrifier ma tranquillité, jusqu'à manger mon Pain dans la Douleur et dans l'amertume de mon cœur»<sup>128</sup>.

120 Eugène de SAINT DENIS (éd.), Pline l'Ancien. Histoire naturelle. Livre X, Paris 1961, 48.

121 CORPATAUX 1918, 119, 121-123.

122 AEF, Fonds François Ducrest n° 20, 1 («Hors d'œuvre» du baron François-Joseph-Nicolas d'Alt, t.V/ copie).

123 APSt-Jean, Décès 1699-1745, 32-33/AEF, Microfilm 9342. Claude-Antoine fut donc inhumé dans un caveau situé côté nord du chœur. Les modifications du pavement, survenues au XIX<sup>e</sup> siècle, et l'absence de fouilles empêchent de connaître la topographie exacte de la «nécropole» du chœur de Saint-Jean.

124 BCUF, L 473 II, 39-40.

125 Commel l'écrivit le chapelain Gobet (BCUF, L 473 II, 39).

126 FITTERER 1745; BOSSON 2009, 288-289, n° 538.

127 BCUF, L 473 II, 32.

128 AEF, G.S. 1764 (lettre du 22.10.1727, écrite de Plaisance).





## Zusammenfassung

Ohne dies gewünscht zu haben, wurden zwei Mitglieder der Familie Duding vom Zweig de Plaisance de Riaz, die beide Ordenskapläne und Komturen des Malteserordens waren, von Papst Clemens XI. zu Bischöfen von Lausanne ernannt: Jacques 1707 und Claude-Antoine 1716 als dessen Nachfolger. Damals erwartete die Freiburger Regierung vom Pontifex Maximus, dass er Geistliche aus dem Kanton ernenne. Die Duding, Söhne einer bürgerlichen Greyerzer Familie, waren keine Mitglieder des Kapitels St. Nikolaus wie ihr Vorgänger Pierre de Montenach (1688–1707). Das kurze Episkopat des betagten Jacques Duding (1643–1716) verlief ohne Vorkommnisse, während das lange Regnum Claude-Antoines (1681–1745) von zahlreichen Konflikten, insbesondere mit dem Kapitel St. Nikolaus, geprägt war.